M. l'abbé David rentra en France en 1874, épuisé des fatigues de son dernier voyage. Il rapportait de précieux matériaux pour la constitution de collections créées par lui au siège de la congrégation des Lazaristes à Paris ; il y formait un certain nombre de ses jeunes collègues aux études d'histoire naturelle qu'il avait poursuivies lui-même avec tant de persévérance et de succès. C'est par lui que l'abbé Delavay avait été signalé à l'attention du directeur du Muséum d'histoire naturelle.

Nommé depuis longtemps correspondant de l'Académie des Sciences et du Muséum, il reçut peu avant sa mort et tardivement le ruban de la Légion d'honneur qu'il avait si bien gagné. Bien que ses forces fussent partiellement revenues dans la régularité de son existence vouée au ministère religieux et à l'étude, sa santé demandait de grands ménagements.

Il s'est éteint doucement, emportant les regrets des personnes qui ont eu le privilège d'être de ses amis et qui s'attachaient vite à ce caractère si droit et si affable.

M. Lutz, secrétaire, donne lecture de la Note suivante :

NOTE SUR LE *ROSA MACRANTHA* Desp., par **M. l'abbé HY.**

L'importante Monographie du genre *Rosa* publiée par M. Rouy, au 6e volume de sa *Flore de France*, a fourni à M. Gentil, du Mans, une nouvelle occasion de m'attaquer au sujet du *Rosa macrantha* Desportes. C'est une 5e Note faisant suite à celles qui ont été analysées dans la *Revue bibliographique* de notre Bulletin.

On sait la thèse de M. Gentil : le *Rosa macrantha* n'est pas un hybride, et il n'existe plus nulle part aujourd'hui. Or, dans les derniers exsiccatas de la *Société franco-helvétique*, j'ai distribué une plante d'Angers qui est bien un hybride des *Rosa gallica* et *canina*, et que je prétends être conforme au vrai *R. macrantha*. Inutile de reproduire ici les arguments apportés, d'autant que M. Gentil n'en discute aucun, se contentant de m'opposer l'opinion de M. Rouy. Or il est facile de montrer que ma manière d'envisager la Rose en litige est, à quelques nuances près, celle du savant auteur de la *Flore de France*, tandis que celle de M. Gentil est en complet désaccord.

M. Rouy distingue, il est vrai, dans sa *Flore* et nomme jusqu'à 18 formes hybrides, issues des *Rosa gallica* et *canina* et encore

dans ce nombre ne figure pas la plante de Desportes, laissée à l'écart sous le prétexte qu'elle n'existe plus. Il la signale cependant en note, sans lui attribuer une place définie dans son système, se contentant de dire que cette place devrait être dans la quatrième série des hybrides précédemment énumérés. Or, comme plusieurs échantillons authentiques en sont conservés dans les herbiers de Paris, notamment dans ceux du Muséum et de M. Drake del Castillo, il aurait été facile à M. Rouy de se prononcer sur sa nature, et de montrer en quoi elle diffère de celle que j'ai publiée.

Bien plus, dans un Mémoire paru postérieurement à sa *Flore* (« Les Rosiers européens de l'herbier Rouy », in *Journal de Botanique*, 1900, p. 133), l'auteur donne toutes les formes successivement décrites du *Rosa macrantha* par Desportes, Boreau, Cariot et moi comme de purs synonymes de son *Rosa Boreykiana*, ce qui prouve que, dans son appréciation définitive, les différences entre ces diverses créations sont insignifiantes, pour ne pas dire nulles, ou tout au moins négligeables. C'est à M. Rouy, mis en cause par M. Gentil, qu'il appartient de déclarer, s'il le juge opportun, lequel de nous a interprété le plus fidèlement son sentiment.

M. Rouy, prévenu que le Secrétariat de la Société avait reçu une Note de M. l'abbé Hy, qui faisait appel à son témoignage au sujet du *R. macrantha*, a répondu qu'il croyait avoir fait connaître suffisamment sa manière de voir sur cette plante litigieuse dans le dernier volume de sa *Flore de France* et qu'il se réservait cependant, quand la Note de M. Hy aurait paru dans le Bulletin, d'examiner s'il y a lieu, en ce qui le concerne, de revenir sur cette question.

Lecture est donnée des Notes suivantes :